

Calendrier

Consultez également le site Internet www.volta-org.be pour la dernière version du calendrier.

VCA : FORMATION DE BASE

Location	Date
Volta - Bruxelles	18/02/2016
Volta - Bruxelles	16/03/2016
Gembloux	22/03/2016
Liège	12/04/2016
Volta - Bruxelles	19/04/2016
Gilly	27/04/2016
Volta - Bruxelles	11/05/2016
Volta - Bruxelles	15/06/2016

INITIATION À LA VENTILATION MÉCANIQUE

Location	Date
Anderlecht	3/03/2016

BA4 : INSTRUCTIONS DE BASE EN SÉCURITÉ POUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES - PERSONNES AVERTIES

Location	Date
Volta - Bruxelles	3/02/2016
Liège	24/02/2016
Volta - Bruxelles	21/03/2016
Gembloux	24/03/2016
Volta - Bruxelles	14/04/2016
Gilly	19/04/2016
Volta - Bruxelles	18/05/2016
Liège	19/05/2016
Volta - Bruxelles	7/06/2016

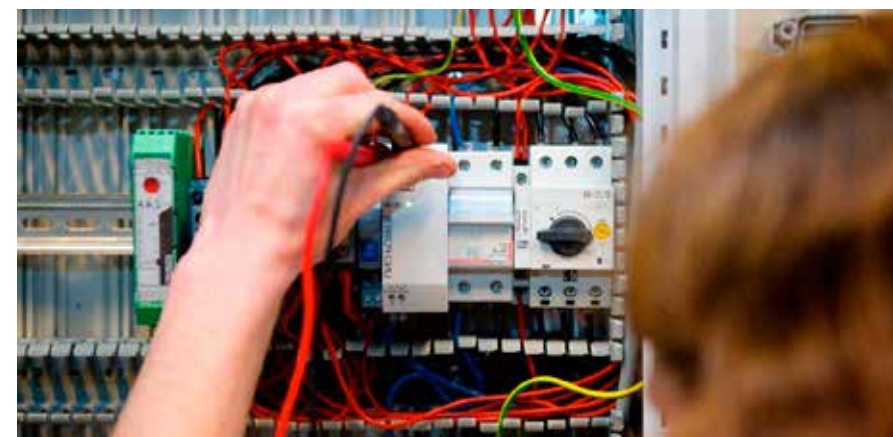
BAS ÉLECTRICIENS

Location	Date
Volta - Bruxelles	15, 17/02/2016
Liège	22, 24/03/2016
Volta - Bruxelles	18, 21/04/2016
Gembloux	26, 28/04/2016
Gilly	10, 12/05/2016
Volta - Bruxelles	14, 16/06/2016

Nouveau, fondamental et intelligent : l'Electro Brain

À partir de cette année scolaire, Volta organise l'Electro Brain, une épreuve sectorielle pour les élèves de dernière année suivant une formation électrotechnique. Cet instrument permettra aux jeunes et aux écoles d'évaluer si leur formation est bel et bien adaptée aux attentes des employeurs. Pour ces derniers, l'Electro Brain sera la garantie que les jeunes qui obtiendront l'Electropass possèdent l'ensemble des compétences requises.

Grâce à cette épreuve sectorielle, Volta souhaite soutenir la formation des jeunes électriciens dans une société en constante évolution et donner, à vous, employeur, un cadre de référence neutre pour l'engage-



ment de travailleurs qualitativement bien formés.

En 2015-2016, l'épreuve sectorielle se tiendra uniquement en Fédération Wallonie-Bruxelles et en province de Flandre-Occidentale. 600 jeunes maximum pourront ainsi tenter de décrocher l'Electropass pour le

métier d'installateur électricien. À compter de l'an prochain, toutes les écoles électrotechniques et les centres de formation de Belgique pourront y prendre part et, à terme, l'épreuve sectorielle sera également organisée pour différents métiers.

Optimisez vos perspectives, choisissez l'atout formation

Le secteur électrotechnique est en perpétuelle évolution. De nouvelles applications font leur apparition, les techniques et technologies existantes deviennent de plus en plus complexes et les clients sont beaucoup plus exigeants qu'autrefois. Il existe une expression qui

traduit parfaitement la situation dans notre secteur : qui n'avance pas recule. C'est justement la raison pour laquelle il est si important de se former.

Et puis, une formation ne doit pas être onéreuse. Formelec accorde des primes aux entreprises qui

autorisent leurs travailleurs à suivre une formation. Les formations organisées par Formelec sont totalement gratuites pour les travailleurs. De plus, sous certaines conditions, vous disposez également d'un droit individuel à la formation.

Contactez Volta

Pour des questions sur votre dossier personnel, des indemnités complémentaires ou la prime de fin d'année : fbz-fse@volta-org.be ou 02 478 86 95.

Pour des questions sur le système de pension sectoriel : pensioen.pension@volta-org.be ou 02 478 86 97.

Pour des questions sur les formations, la gestion des compétences, le droit individuel, l'outplacement : vormelek-formelec@volta-org.be ou 02 476 16 76.

Pour des questions sur la technique ou la réglementation : sat@volta-org.be ou 02 476 16 76.

VOLTA

Les collaborateurs de Volta vous souhaitent une fantastique année 2016.

Formelec, Tecnolec et le FSE unissent leurs forces et ensemble forment : VOLTA, carrefour de l'électrotechnique

VOLTA
Carrefour de l'électrotechnique

Tel 02 476 16 76
Fax 02 476 17 76

Avenue du Marly 15/8
1120 Bruxelles

info@volta-org.be
www.volta-org.be

1

JANVIER
2016

watt

Les nouvelles du secteur électrotechnique



VOLTA : la nouvelle organisation centrale du secteur

Volta est l'organisme central qui unit les forces des trois organisations prestataires de services actives dans le secteur électrotechnique. Notre objectif commun est de vous aider avec davantage d'efficacité. De cette manière, Volta peut optimiser l'utilisation de ses ressources et contribuer plus avantageusement au renforcement du secteur électrotechnique. Volta regroupe :

Formelec : le centre de formations professionnelles et l'éducation dans le secteur

Tecnolec : le centre de connaissances technologiques

FSE : le Fonds de sécurité d'existence

Entre autres missions, Volta ambitionne de former et de soutenir la formation, organiser des soirées d'information, fournir des études stratégiques, des conseils et des services technologiques, entretenir des collaborations avec l'enseignement et les centres de formation pour jeunes et pour adultes, procéder au versement d'indemnités



complémentaires, assurer la gestion de la pension sectorielle...

Tout comme ses trois prédécesseurs, Volta est avant tout là pour vous. Des questions ? Toutes nos coordonnées sont au verso. N'hésitez pas !

technologie

formation

personnel

Éditorial

La voici : « watt », la toute première lettre d'information de Volta, qui vous informe des derniers développements du secteur. Deux fois par an, vous serez au fait de toutes les innovations et de tous les sujets qu'aucun employeur ne peut manquer. 2016 sera l'année de vérité pour nombre de nos projets : le CV formation, l'élargissement de l'épreuve sectorielle Electro Brain et le projet pilote « Apprendre en alternance ». Par ailleurs, nous poursuivons l'extension de notre offre de formations et nous organisons de très nombreux workshops. Restez au courant ! Je vous souhaite une heureuse année et tous mes vœux pour 2016.

Peter Claeys
Directeur de Volta

VOLTA
Carrefour de l'électrotechnique

Important : la prime de fin d'année des électriciens (SCP 149.01)

La date d'échéance arrive à grands pas : tous les travailleurs qui y ont droit recevront leur prime de fin d'année. Du moins, ceux qui reçoivent leur prime de fin d'année via le Fonds de sécurité d'existence (FSE). Il s'agit des travailleurs embauchés par des entreprises qui ont le préfixe ONSS 067. Les autres (employés avec le préfixe 467) reçoivent leur prime normalement via leur employeur.

La prime de fin d'année s'élève à 8,33 % du salaire brut perçu au cours de la période de référence, du 1^{er} juillet 2014 jusqu'au 30 juin 2015 inclus, à condition toutefois de pouvoir se prévaloir d'un minimum de 65 jours de travail dans une ou plusieurs entreprises de ce secteur au cours de cette période de référence. Pour les travailleurs à temps partiel, cette période s'élève à 30 jours.

Diverses périodes de suspension sont toutefois assimilées et entrent en ligne de compte dans la comptabilisation des 65 jours. Les travailleurs licenciés pour motif grave perdent leur droit à une prime de fin d'année. Les travailleurs qui prennent leur pension ou leur prépension reçoivent une prime complète. Les ayants droit d'un travailleur décédé reçoivent une prime de fin d'année brute forfaitaire de 1660.

Le fonds retient, sur toutes les primes, un précompte professionnel au taux unique de 20%, quel que soit le nombre de personnes à charge. En avril 2016, vous recevrez la fiche fiscale 281.10. qui vous permettra de comptabiliser, dans votre déclaration d'impôt, le précompte professionnel qui a déjà été retenu et versé.

Attention ! Si le FSE ne dispose pas de votre numéro de compte bancaire, nous ne pourrions pas effectuer le virement de la prime. Si aucun numéro de compte bancaire n'est renseigné dans l'encadré gris au bas de la fiche de calcul de la prime, envoyez votre numéro de compte le plus vite possible au FSE. Via www.volta-org.be ou au moyen d'un document signé par votre banque et **renvoyez au FSE** - Avenue du Marly 15/8 - 1120 Bruxelles.

Nouvel accord national et CCT

Fin octobre, les partenaires sociaux du secteur ont signé l'accord national et les CCT y afférentes.

Les textes en version intégrale sont disponibles sur www.volta-org.be. Mais, bien entendu, l'exécution et la mise en pratique de tous les accords conclus n'interviendront que dans les prochains mois. Surveillez dès lors votre boîte de réception et le site Internet pour recevoir les dernières nouvelles à ce sujet. N'hésitez pas non plus à contacter votre conseiller régional, qui pourra vous communiquer tous les renseignements utiles.



Zoom sur la formation : BA4

La formation « Instructions de base - Sécurité avec les installations électriques - personnes averties (BA4) » est un must pour chaque électricien. Elle explique les principaux risques inhérents au travail avec les installations électriques. À la fin de la formation, nos testons vos connaissances, de sorte que vous connaissiez vos faiblesses.

Votre employeur et vous-même trouverez de très nombreuses informations au sujet des formations et des primes sur www.vormelek-formelec.be/formations-formelec.

Vous pouvez également nous joindre au 02 476 16 76.

Parlez-en avec votre employeur, parce que la formation, ça marche !



MICROGRIDS : différentes structures pour diverses applications

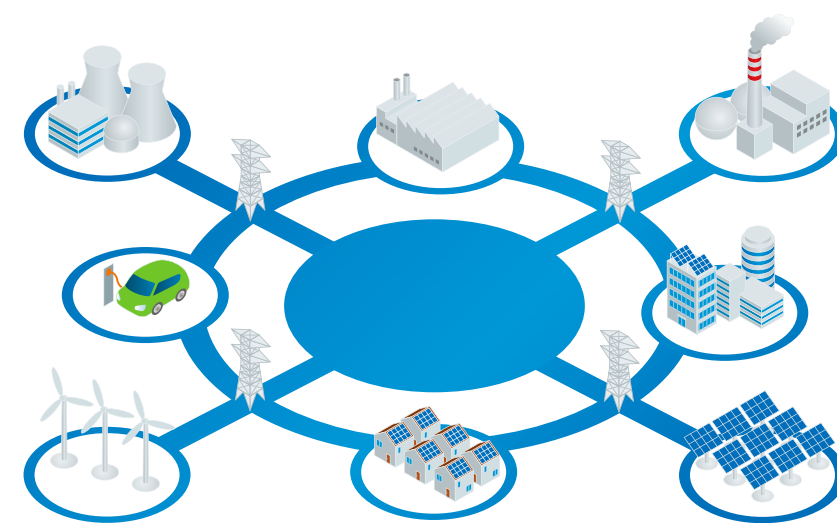
Focus

Un microgrid est un rassemblement de consommateurs, de générateurs et éventuellement d'unités de stockage qui se comporte comme un ensemble vis-à-vis du réseau électrique et peut fonctionner indépendamment du réseau. Le microgrid est couplé au réseau à l'aide d'un interrupteur qui lui permet de fonctionner en mode réseau ou isolé.

Les réseaux de distribution actifs

Il existe d'innombrables possibilités d'implantation du microgrid. Nous vous livrons

par le réseau de transmission actif. On ne tient pas ou peu compte des différences entre les utilisateurs reliés au réseau. En cas de problème sur le réseau, on peut déconnecter des charges sur base de l'importance du trafic, et même mettre hors tension une partie du réseau. Des clients exigeant une haute fiabilité énergétique se voient obligés d'installer un système UPS, ce qui correspond au principe de base de la philosophie microgrid : l'utilisation de productions locales pouvant fonctionner tant en mode réseau que de ma-



ici un aperçu des différentes structures. Celles-ci dépendent de plusieurs facteurs : la localisation du raccordement, son propriétaire et l'objectif principal. Aujourd'hui, la production d'électricité provient encore principalement de grandes centrales reliées au réseau de distribution. Celui-ci est un réseau passif, connecté et alimenté

nière autonome. La tendance évolue vers des réseaux de distribution actifs, dont une grande partie de la production d'électricité provient de sources décentralisées. Ces sources sont raccordées au réseau de distribution. En cas de problème sur le réseau, on peut débrancher certaines charges et déconnecter certaines sources décentralisées.

Elles peuvent aussi représenter un réel soutien au réseau. On envisage donc sérieusement de travailler avec les microgrids dans le futur. Demand Side Management voudrait autoriser, en cas de problème de tension ou de fréquence sur le réseau, le délestage de certaines charges (certains appareils domestiques). Et les consommateurs pourraient être répartis en différentes classes composées de différents niveaux de quality power et de contrôlabilité.

Le utility microgrid

Il s'agit d'un feeder du réseau de distribution, ayant des sources d'énergie locales et des consommateurs locaux. Il peut faciliter l'introduction à grande échelle des sources décentralisées et combler localement l'augmentation de la puissance consommable, et ainsi résoudre ou réduire les problèmes de congestion de trafic. Le utility microgrid peut aussi fournir des services auxiliaires au réseau, comme la fourniture ou l'absorption locale des puissances réactives et garantir une très bonne power quality aux consommateurs locaux. Les principaux objectifs pour l'implémentation de cette structure sont :

- diminuer l'impact d'un défaut ou d'une perte d'approvisionnement énergétique sur le réseau.
- faciliter le degré de pénétration des sources décentralisées.
- son application est réalisable tant en région rurale qu'en région urbaine.

Le microgrid industriel ou commercial

Un campus universitaire, un centre commercial, une usine

ou même un quartier résidentiel sont des exemples concrets repris sous la dénomination de microgrid industriel ou commercial. On vise ici une augmentation de la qualité, de la fiabilité, mais aussi de l'efficacité éner-



gétique du réseau électrique. Au sein même du microgrid, les différentes charges peuvent être subdivisées selon les niveaux de qualité et de fiabilité exigés. Le microgrid peut non seulement fonctionner indépendamment lors d'un défaut sur le réseau, mais aussi en cas de pics de consommation.

Le remote microgrid

La troisième et dernière catégorie est le remote microgrid. Dans les régions retirées, les îles et les pays en voie de développement, on opte souvent pour des sources d'énergie localement disponibles (souvent renouvelables comme l'énergie solaire, hydraulique, éolienne ou des unités de cogénération). Dans ces cas, un microgrid autonome s'avère une très bonne structure de réseaux, car il est souvent très difficile de relier ces régions au réseau électrique. Il faut donc que la génération locale soit suffisante

afin que les consommateurs locaux puissent compter sur une fiabilité maximale de l'énergie et, sinon, que l'on puisse garantir la stabilité et le fonctionnement correct du réseau par délestage occasionnel de certaines charges. L'application de stockage d'énergie contribue au déploiement de ce type de microgrid.

Résumé

Dans un système verticalement intégré, où la gestion du réseau de distribution et la propriété du parc de la centrale ainsi que le réseau de transmission sont aux mains d'une seule partie, l'entreprise d'utilité publique a le contrôle total sur le placement, le raccordement des sources décentralisées et peut relativement simplement, atteindre une optimisation globale. Mais lorsque le gestionnaire du réseau de distribution ne reste pas longtemps propriétaire des sources décentralisées, comme cela arrive dans un marché libre de l'électricité, des conflits peuvent apparaître entre les desideratas du gestionnaire et du propriétaire de réseau. Le propriétaire vise le rendement de son installation, tandis que le gestionnaire de réseau établit ses plans sur base du fonctionnement et de l'extension du réseau et donc des investissements nécessaires qui découlent des perspectives de puissance et de courant. Il faut donc prendre des mesures pour veiller à ce que les sources décentralisées ne tiennent pas seulement compte de leurs propres rendements, mais contribuent aussi à atteindre globalement une exploitation optimale du réseau de distribution dans son ensemble.

Augmentation des indemnités complémentaires

Depuis le 1^{er} octobre 2015, les indemnités complémentaires suivantes, prévues dans le secteur des Électriciens (SCP 149.01), ont été revues à la hausse. Aperçu des nouveaux montants :

INDEMNISATION COMPLÉMENTAIRE	MONTANT PAR ALLOCATION DE CHÔMAGE OU INDEMNITÉ DE MALADIE	MONTANT PAR DEMI-ALLOCATION DE CHÔMAGE OU INDEMNITÉ DE MALADIE
Chômage temporaire	11,00 €	5,50 €
Maladie pour malades plus âgés	8,00 €	4,00 €

Les autres indemnités complémentaires restent identiques.